



Régime modulaire

Assurance collective

Yves Lavigne

Planificateur financier

Conseiller en assurance et rentes collectives

Assureur-vie agréé

☎ : **514.385.3369**

✉ lavigne@assurezvotreavenir.com

🌐 www.assurezvotreavenir.com

Régime modulaire Trinome Conseils

Évolution de l'assurance collective

- Augmentations importantes au cours des dernières années ;
- Réduction des garanties pour palier à ces hausses ;
- Garanties souvent inadéquates aux besoins de l'assuré.

Solution possible : Regroupement **modulaire Trinome Conseils**

- Réduction des frais d'administration (coût fixe) ;
- Pouvoir de négociation accru ;
- Permet d'obtenir un produit d'assurance auquel vous ne pourriez avoir accès en raison de la taille de l'entreprise.

Les **avantages** du régime modulaire

- Choix individuel en fonction des besoins de l'assuré ;
- Contrôle des dépenses associées au régime d'assurance collective ;
- Améliorer le niveau de satisfaction du personnel à l'égard de leur programme d'assurance collective.

Régime modulaire Trinome Conseils

Protection	Module A	Module B	Module C
Assurance-vie	1 fois le salaire	1 fois le salaire	10 000 \$
M.A.M.	1 fois le salaire	1 fois le salaire	10 000 \$
Vie des personnes à charge	5000 \$ / 2500 \$	5000 \$ / 2500 \$	2500 \$ / 1000 \$
Santé / médicaments	Remboursement à 85%	Remboursement à 80%	Remboursement à 75%
	Carte de paiement direct	Carte de paiement direct	Carte de paiement direct
	Franchise sur paramédical et soins de santé : 25 \$ / 25 \$	Franchise sur paramédical et soins de santé : 25 \$ / 50 \$	Franchise sur paramédical et soins de santé : 50 \$ / 100 \$
	Max. 500 \$/années par professionnel (85%)	Max. 300 \$/années par professionnel (80%)	Max. 500 \$/années Pour tous les professionnels (75%)
	Médecines douces : 500 \$/ années	Médecines douces : 300 \$/ années	N/A
	Hospitalisation (100%)	Hospitalisation (100%)	Hospitalisation (100%)
	Cure de désintoxication (85%)	Cure de désintoxication (80%)	N/A
	Maison de convalescence (85%)	Maison de convalescence (80%)	Maison de convalescence (75%)
	Assurance voyage et annulation	Assurance voyage et annulation	Assurance voyage et annulation
	Soins visuels	50\$ / 24 mois Remboursement : ▪ Soins préventifs 80% ▪ Restauration de base 80% ▪ Restauration complexe 50%	50 \$ / 24 mois
Dentaire	Maximum : 750 \$ / 1 ^e année 1 000 \$ / 2 ^e année 1 500 \$ / 3 ^e année Franchise : 25\$ / 25\$	N/A	N/A
Assurance salaire de courte et longue durée	Selon le régime actuellement en vigueur		

** Le choix du module doit être conservé pendant une période minimum de 24 mois **

Documents importants pour produire votre demande

- a) Description des garanties actuelles, police et/ou dépliant explicatif, avenant(s)
- b) Facture la plus récente
- c) Liste des employés
Informations requises : Nom, date de naissance, salaire, sexe, occupation, statut civil, type de protection (si moins de 5 employés, nous fournir les dates d'embauches), classe. Si moins de 5 employés, veuillez nous fournir les dates d'embauches.
- d) Expérience des trois dernières années primes vs réclamations pour les garanties suivantes :
 - Assurance maladie;
 - Soins dentaires;
 - Assurance salaire de courte durée.
- e) Tarification des trois dernières années pour ces garanties
- f) Conditions de renouvellement
- g) Liste des employés absents
Informations requises : Date du début de l'invalidité, date de retour, nature de l'invalidité
- h) Article de la convention collective qui concerne l'assurance collective